



ÉCOLE des Arts

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024 - 2025

DATES À RETENIR

RÉINSCRIPTIONS **DU 1^{ER} JUIN AU 15 JUILLET**

JOURNÉE PORTES-OUVERTES **DIMANCHE 30 JUIN À L'ÉCOLE DES ARTS ET EN MÉDIATHÈQUE**

1^{ÈRES} INSCRIPTIONS **DU 1^{ER} AOÛT AU 8 SEPTEMBRE 2024**

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS **DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024**

PERMANENCES PARENTS-PROFESSEURS **DU LUNDI 9 AU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024**

RENTRÉE DES CLASSES : LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

ÉLÈVE

1^{ÈRE} INSCRIPTION

RÉINSCRIPTION

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____ Code Postal _____ Ville _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____

Mail _____

RESPONSABLE LÉGAL / RESPONSABLE PAYEUR *(à remplir uniquement si élève mineur)*

Nom _____

Prénom _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____

Mail _____

PERSONNE AUTORISÉE À RÉCUPÉRER L'ÉLÈVE *(à remplir uniquement si élève mineur et si autre parent)*

Nom _____

Prénom _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____

MUSIQUE *(à partir de 6 ans sauf pour l'éveil)*

- PARCOURS CYCLES (SOUMIS À ÉVALUATIONS & À LA FORMATION MUSICALE)
- PARCOURS HORS CURSUS (NON SOUMIS À ÉVALUATIONS & À LA FORMATION MUSICALE)

PARCOURS CLASSIQUE

COURS INDIVIDUEL à partir de 6 ans

- PIANO
- GUITARE
- FLÛTE À BEC
- FLÛTE TRAVERSIÈRE
- CHANT LYRIQUE
- VIOLON / ALTO / VIOLONCELLE

FORMATION MUSICALE - CURSUS

- ÉVEIL - 30 MIN de 4 à 6 ans *(découverte de la musique et des instruments)*
- INITIATION - 45 MIN à partir de 6 ans *(lecture musicale - obligatoire pour la 1^{ère} inscription)*
- FORMATION MUSICALE - CYCLE 1
- FORMATION MUSICALE - CYCLE 2 } OBLIGATOIRE POUR LE PARCOURS CURSUS

PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES

- CLAVIER
- BATTERIE ET PERCUSSIONS
- GUITARE ÉLECTRIQUE
- GUITARE BASSE
- GUITARE FOLK
- CHANT VARIÉTÉS

Horaires des cours individuels transmis lors des permanences parents-professeurs

COURS COLLECTIFS

- CHORALE ENFANTS *(inclus dans l'éveil & l'initiation)*
- CHORALE ADO
- ENSEMBLE DE GUITARES
- ORCHESTRE À CORDES
- ENSEMBLE DE FLÛTES

- ENSEMBLE ROCK
- COACHING VOCAL
- ATELIER PERCUSSIONS

Horaires des cours collectifs transmis à la rentrée

ARTS *(à partir de 6 ans)*

THÉÂTRE

- GROUPE - ENFANTS DÉCOUVERTE *(CE1 ou CM2)*
Samedi 14h - 15h15
- GROUPE - ENFANTS AVANCÉ *(CE1 ou CM2)*
Samedi 15h25 - 16h40
- GROUPE - «THÉÂTRE DE TEXTE» *(à partir de la 6^e)*
Vendredi 20h15 - 22h
- GROUPE - «TECHNIQUES DE L'ACTEUR» *(à partir de la 4^e)*
Samedi 16h45 - 18h30

ARTS PLASTIQUES

- GROUPE 1 - Enfants (CP - CE1 - CE2)
Mercredi 10h - 11h45
- GROUPE 2 - Enfants (ce2 - cm1 - cm2)
Mercredi 14h - 15h45
- GROUPE 3 - Ados (collège)
Mercredi 16h15 - 18h
- GROUPE 4 - Adultes
Jeudi 18h30 - 20h30

PEINTURE ADULTES

- GROUPE 1
Lundi 9h30 - 12h30
- GROUPE 2
Lundi 14h - 17h

DANSE *(uniquement pour les lupoviens, seule 1 activité peut bénéficier des tarifs réduits)*

- HIP HOP
- BARRE AU SOL
- CLASSIQUE
- MODERNE CONTEMPORAIN
- JAZZ
- INITIATION
- MUNZ FLOOR
- CONCOURS

TARIFS/trimestre

MODALITÉS GÉNÉRALES DU CALCUL DU TARIF

L'enseignement dispensé par l'École des Arts est sujet à des droits d'enseignement dont le montant est fixé, par délibération du Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent. Le calcul se fait en fonction de des ressources mensuelles du foyer et de la composition de la famille suivant les barèmes ci-dessous.

ABSENCE D'ÉLÉMENTS DE CALCUL

Si le secrétariat de l'École des Arts ne dispose pas des éléments permettant de calculer la tarification au moment de la réinscription ou de l'inscription, le tarif maximum sera appliqué.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Toutes les modalités de règlement ainsi que les délais à respecter sont mentionnés dans l'avis de sommes à payer que vous recevrez, chaque trimestre, par voie postale. Le règlement est à l'ordre du Trésor Public. Le Pôle Culture ne prend aucun règlement, ni en chèque, ni en numéraire.

TARIF COURS INDIVIDUEL MUSIQUE

	CYCLE 1 - 30 MIN			CYCLE 2 - 40 MIN		
	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	55€	↗	130€	75€	↗	150€
2 enfants à charge	50€	↗	120€	70€	↗	140€
3 enfants à charge	45€	↗	110€	65€	↗	130€
de 4 enfants à charge à +	40€	↗	100€	60€	↗	120€
Résidents ACSO*	140€			160€		
Extérieurs ACSO*	180€			200€		

CARTE CULTURE

(adultes uniquement gratuit pour les mineurs)
obligatoirement facturée 1 fois/an **

LUPOVICIENS

3.50€

ACSO

10€

EXTÉRIEURS

15€

**La Carte Culture vous est facturée une fois dans l'année et vous permet d'emprunter des œuvres à la médiathèque durant toute l'année et de bénéficier de tarifs réduits sur une sélection de programmes culturels. Vous pouvez demander votre carte à la médiathèque.

TARIF COURS COLLECTIFS ÉCOLE DES ARTS

Théâtre, peinture, arts plastiques, pratiques musicales collectives supplémentaires + location d'instruments

	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	34€	↗	45€
2 enfants à charge	32€	↗	43€
3 enfants à charge	30€	↗	41€
de 4 enfants à charge à +	28€	↗	39€
Résidents ACSO*	55€		
Extérieurs ACSO*	65€		

TARIF DANSE

	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	40€	↗	50€
2 enfants à charge	38€	↗	48€
3 enfants à charge	36€	↗	46€
de 4 enfants à charge à +	34€	↗	44€

Tarif lupovicien - Revenus entre 551€ et 4 500€ : le tarif est proportionnel aux revenus du foyer.
* Ces tarifs sont forfaitaires sans prise en compte des revenus et de la composition de la famille.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Dossier d'inscription 2024-2025 dûment rempli et signé
- Attestation Responsabilité Civile nominative 2024-2025
- Dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 (uniquement pour les lupoviciens)
- Livret de famille (uniquement pour les lupoviciens)
- Document autorisant l'utilisation de photographies dûment rempli et signé
- RIB pour ceux qui souhaitent régler par prélèvement, autrement, une facture sera envoyée à votre domicile à régler au Trésor Public.
- Pour tous les adultes, un justificatif pôle emploi ou une carte étudiante afin de bénéficier de la carte culture gratuite
- Attestation de niveau pour les nouveaux élèves musiciens non débutants (venant d'une autre école de musique/conservatoire)

SAUF RAISONS MÉDICALES, DÉMÉNAGEMENT, OU CHANGEMENT PROFESSIONNEL (AVEC JUSTIFICATIF), L'ENGAGEMENT À L'ÉCOLE DES ARTS EST ANNUEL ET SERA FACTURÉ EN CAS D'ARRÊT DES ÉLÈVES. TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ. POUR TOUT ARRÊT EN COURS D'ANNÉE, VEUILLEZ ADRESSER UNE LETTRE DE DÉMISSION À MONSIEUR LE MAIRE EN Y EXPOSANT LE MOTIF.

Je soussigné-e _____ certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École des Arts de Saint-Leu d'Esserent et m'engage à en respecter toutes les dispositions.

Date : _____

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur

A retourner par mail à : pole.culture@saintleudesserent.fr

ou par courrier : Pôle Culture - 1, rue Jean Moulin - 60340 Saint-Leu d'Esserent

Possibilité de mettre dans la boîte à livres de la médiathèque si nous sommes fermés.

PLUS D'INFOS AU 03 44 56 05 34

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIER :
15 JUILLET POUR LES RÉINSCRIPTIONS
ET 8 SEPTEMBRE POUR LES 1^{ÈRES} INSCRIPTIONS**



WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions à l'École des Arts et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le pôle culture par mail à pole.culture@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE VIDÉOS

dans le cadre d'une publication dans le bulletin municipal,
sur le site internet, sur YouTube, sur Facebook ou Instagram



La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la publication spécifiée ci-dessous, étant entendu que les objectifs de cette publication ont été préalablement expliqués au mineur et/ou au majeur.

Madame, Monsieur,

La commune de Saint-Leu d'Esserent va prendre des photos et/ou vidéos, qui seront diffusées ensuite sur le site internet, et relayé sur Facebook et YouTube, relatives à :

Manifestation/Evenement : _____

Date : _____

Lieu : _____

Nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation des photographies et/ou des vidéos du mineur que vous représentez, réalisées durant cet évènement et/ou en vue de sa préparation, selon les modes d'exploitation indiqués dans la présente autorisation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Modes d'exploitation envisagés des images

SUPPORT	DURÉE	ETENDUE DE LA DIFFUSION	PRIX
<input type="checkbox"/> En ligne	3 ans	<input type="checkbox"/> Internet (monde entier)	Gratuit
<input type="checkbox"/> Bulletin Municipal		<input type="checkbox"/> 2300ex distribués à Saint-leu d'Esserent	
<input type="checkbox"/> Facebook		<input type="checkbox"/> Internet (monde entier)	
<input type="checkbox"/> YouTube		<input type="checkbox"/> Internet (monde entier)	
<input type="checkbox"/> Instagram		<input type="checkbox"/> Internet (monde entier)	

Pour les MINEURS :

Consentement du MINEUR :

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait cette publication

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir les photos et/ou les vidéos où l'on me voit

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour cette publication : mon image

Madame Monsieur

Nom du mineur : _____

Prénom du mineur : _____

Date : _____

Signature de l'élève mineur concerné par l'enregistrement : _____

Autorisation parentale du MINEUR

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, cette fixation et diffusion de l'image du mineur que vous représentez sera réalisée sous l'autorité de la commune. La commune exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image du mineur. La commune s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Elle s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

La diffusion de l'image du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom) _____

déclare être le représentant légal du mineur (prénom, nom) _____

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image :

OUI NON

Fait à : _____

Signature du représentant légal du mineur : _____

Date : _____

Pour les MAJEURS :

Autorisation de diffusion d'image du MAJEUR

Je soussigné(e), (prénom,nom) _____
autorise la commune de Saint-Leu d'Esserent à diffuser les photographies/vidéos me représentant prises lors de :

Manifestation/Evenement : _____

Date : _____

Lieu : _____

à titre gratuit selon les modes de diffusion suivants :

- Bulletin municipal distribué dans la commune de Saint-Leu d'Esserent, sur le site internet & sur Facebook
- Site internet de la ville
- Facebook
- YouTube
- Instagram

Cette autorisation est consentie pour une durée de 3 années.

J'ai été informé(e) que les images ne seront pas utilisées dans un but commercial et reconnais que les utilisations ci-dessus énoncées ne portent pas atteinte à ma vie privée et ne me portent pas préjudice.

OUI NON

Fait à : _____ Signature : _____

Date : _____

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la Mairie de Saint-Leu d'Esserent dans le cadre du traitement des autorisations d'utilisation de photographies et/ou de vidéos et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années à compter de l'expiration de l'autorisation. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service communication par mail à pole.communication@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.